

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



DOSSIER DE PRESSE

BACCALAURÉAT

#BAC2020

www.ac-reims.fr



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACADÉMIE DE REIMS

2020



TABLE DES MATIÈRES

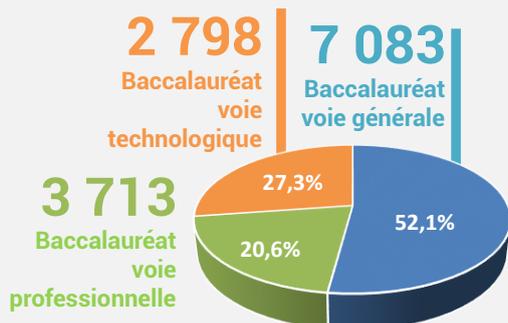
L'ESSENTIEL DU BAC 2020 DANS L'ACADÉMIE DE REIMS	4
Effectifs filles/garçons	4
Les effectifs du bac dans les Ardennes.....	5
Répartition des candidats voie générale.....	5
Répartition des candidats voie technologique	5
Évolution des effectifs voie professionnelle	5
Les effectifs du bac dans l'Aube	6
Répartition des candidats voie générale.....	6
Répartition des candidats voie technologique	6
Évolution des effectifs voie professionnelle	6
Les effectifs du bac dans la Marne.....	7
Répartition des candidats voie générale.....	7
Répartition des candidats voie technologique	7
Évolution des effectifs voie professionnelle	7
Les effectifs du bac en Haute-Marne.....	8
Répartition des candidats voie générale.....	8
Répartition des candidats voie technologique	8
Évolution des effectifs voie professionnelle	8
RÉSULTATS À L'ISSUE DU 1^{ER} GROUPE	9
Le baccalauréat général – séries ES, L et S.....	10
Taux de réussite par département	11
Le baccalauréat technologique - séries STHR, ST2S, STD2A, STI2D, STL, STMG et TMD	12
Taux de réussite par département	13
Le baccalauréat professionnel*	14
Taux de réussite par département	15
SECOND GROUPE D'ÉPREUVES.....	16

L'ESSENTIEL DU BAC 2020 DANS L'ACADÉMIE DE REIMS

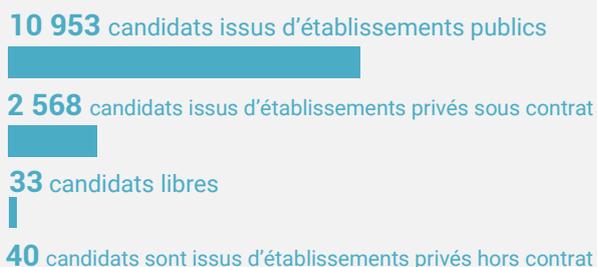
13 594 candidats inscrits

Effectifs globaux en baisse de 2,36 % par rapport à 2019

RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR VOIES



RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR ÉTABLISSEMENTS



16 ans
Candidats
les plus
jeunes
(6)



59 ans
Candidat
le plus âgé
(Haute-Marne)



EFFECTIFS FILLES/GARÇONS



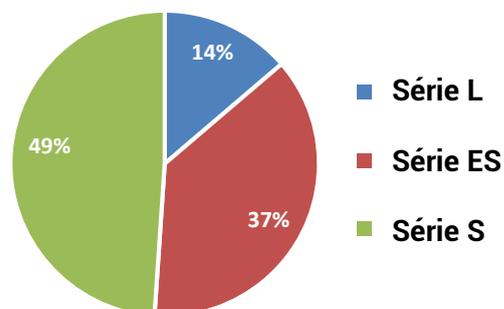
	Filles		Garçons		Total
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	
Voie professionnelle	1546	41,6%	2167	58,4%	3713
Voie technologique	1334	47,7%	1464	52,3%	2798
Voie générale	4009	56,6%	3074	43,4%	7083

LES EFFECTIFS DU BAC DANS LES ARDENNES

2 618 candidats inscrits

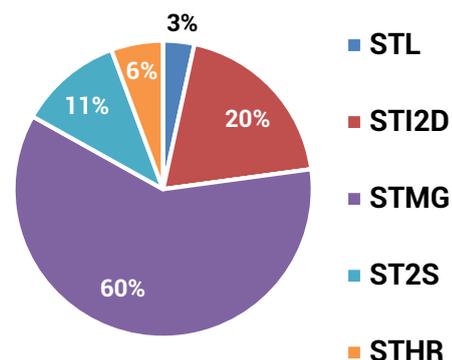
Répartition des candidats voie générale

	Série L	Série ES	Série S	Total
Effectifs	180	491	643	1 314
Rappel inscrits 2019	252	486	689	1 427
Évolution 2019-2020	- 7,9 %			



Répartition des candidats voie technologique

	STL	STI2D	STD2A	STMG	ST2S	STHR	TMD	Total
Effectifs	18	104	0	322	60	30	0	534
Rappel inscrits 2019	20	123	0	300	65	35	0	543
Évolution 2019-2020	- 1,7 %							



Évolution des effectifs voie professionnelle

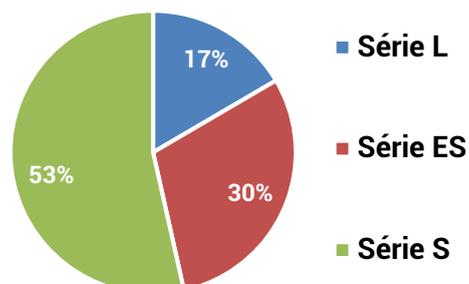
	2019	2020	Évolution
Effectifs	838	770	- 8,1 %

LES EFFECTIFS DU BAC DANS L'AUBE

3 003 candidats inscrits

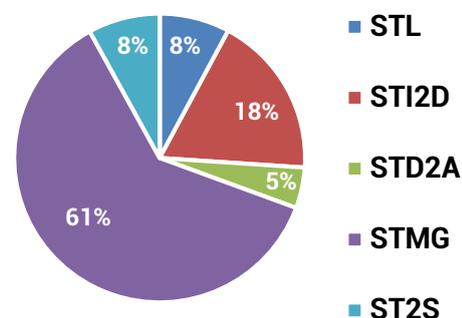
Répartition des candidats voie générale

	Série L	Série ES	Série S	Total
Effectifs	254	461	822	1 537
Rappel inscrits 2019	260	480	757	1497
Évolution 2019-2020	+ 2,7 %			



Répartition des candidats voie technologique

	STL	STI2D	STD2A	STMG	ST2S	STHR	TMD	Total
Effectifs	48	112	28	377	49	0	0	614
Rappel inscrits 2019	60	142	30	360	66	0	0	658
Évolution 2019-2020	- 6,7 %							



Évolution des effectifs voie professionnelle

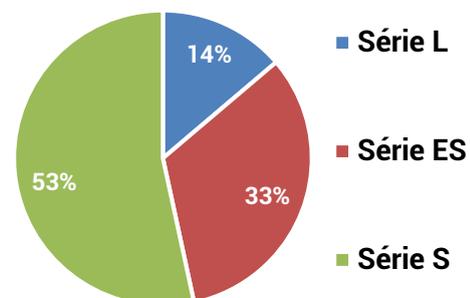
	2019	2020	Évolution
Effectifs	912	852	- 6,6 %

LES EFFECTIFS DU BAC DANS LA MARNE

6 198 candidats inscrits

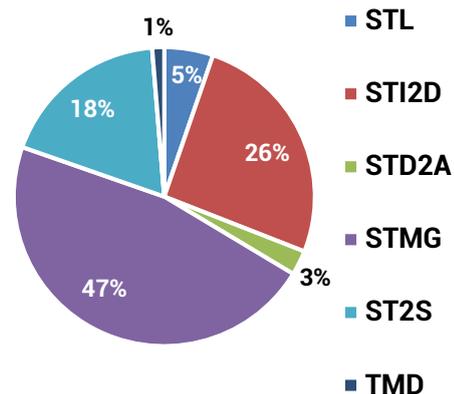
Répartition des candidats voie générale

	Série L	Série ES	Série S	Total
Effectifs	468	1 120	1 817	3 405
Rappel inscrits 2019	504	1 141	1 824	3 469
Évolution 2019-2020	- 1,8 %			



Répartition des candidats voie technologique

	STL	STI2D	STD2A	STMG	ST2S	STHR	TMD	Total
Effectifs	61	299	31	543	213	0	15	1 162
Rappel inscrits 2019	57	307	31	575	192	1	12	1 175
Évolution 2019-2020	- 1,1 %							



Évolution des effectifs voie professionnelle

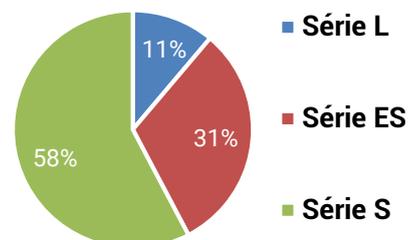
	2019	2020	Évolution
Effectifs	1 664	1 631	- 2,0 %

LES EFFECTIFS DU BAC EN HAUTE-MARNE

1 775 candidats inscrits

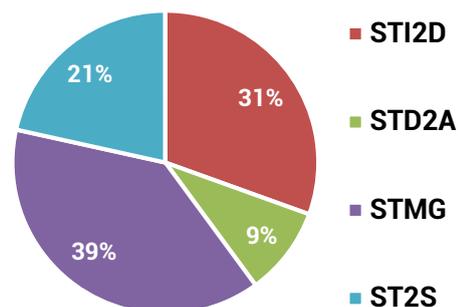
Répartition des candidats voie générale

	Série L	Série ES	Série S	Total
Effectifs	92	258	477	827
Rappel inscrits 2019	88	243	446	777
Évolution 2019-2020	+ 6,4 %			



Répartition des candidats voie technologique

	STL	STI2D	STD2A	STMG	ST2S	STHR	TMD	Total
Effectifs	0	149	46	188	105	0	0	488
Rappel inscrits 2019	0	146	47	153	104	0	0	450
Évolution 2019-2020	+ 8,4 %							



Évolution des effectifs voie professionnelle

	2019	2020	Évolution
Effectifs	513	460	- 10,3 %

RÉSULTATS À L'ISSUE DU 1^{ER} GROUPE

La situation sanitaire au printemps 2020 n'a pas permis la tenue habituelle des épreuves. Le contrôle continu a été privilégié en tenant compte des notes des deux premiers trimestres. Il n'y a pas eu d'évaluations notées au troisième trimestre, mais l'implication des élèves et les apprentissages réalisés pendant cette période ont été valorisés.

Afin d'assurer une égalité de traitement entre les élèves, tous les livrets scolaires ont été étudiés et une double harmonisation a eu lieu : en établissement tout d'abord, puis en jury académique entre établissements, toujours en faveur des élèves.

La prise en compte du contrôle continu, l'étude des livrets scolaires et la double harmonisation réalisée par les jurys les ont conduits à décerner le diplôme du baccalauréat à un nombre d'élèves plus important que les années précédentes dès le premier groupe (avant le rattrapage). Le nombre d'élèves convoqués aux oraux de rattrapage est par conséquent moins important que d'habitude.

13 513 candidats étaient présents à la session 2020 du baccalauréat. À l'issue du 1^{er} groupe :

- 12 158 candidats sont déclarés admis, soit un taux de réussite global* de 90,0 % (+ 13,8 points par rapport au 1^{er} groupe 2019) ;
- 869 candidats sont invités à se présenter au 2nd groupe pour des oraux de rattrapage (voir conditions page 16) soit 6,4 % du nombre total de candidats (- 8,5 points) ;
- 486 candidats sont ajournés, soit un taux d'échec de 3,6 % (- 5,3 points) ;

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite académique	Variation académique 2019-2020 (en points)
VOIE GÉNÉRALE	7 037	6 546	93,0 %	+ 14,7
VOIE TECHNOLOGIQUE	2 775	2 414	87,0 %	+ 12,7
VOIE PROFESSIONNELLE	3 701	3 198	86,4 %	+ 12,7
TOTAL	13 513	12 158	90,0 %	+ 13,8

* Les taux de réussite sont provisoires. Ils n'incluent pas :

- les résultats du second groupe d'épreuves (« oral de rattrapage »)

- ceux des candidats qui se présentent à la session de remplacement de septembre pour raisons médicales ou familiales ou les candidats inscrits au CNED et les candidats scolarisés dans un établissement privé hors contrat qui n'ont pas de relevé de notes ou de bulletin, les candidats individuels ne disposant d'aucune modalité d'évaluation en contrôle continu.

Pour en faciliter la lisibilité, les chiffres de ce dossier de presse ont été arrondis à la première décimale.

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL – SÉRIES ES, L ET S

À l'issue du premier groupe du baccalauréat général, **93,0 % des élèves sont admis**, soit **une hausse de 14,7 points** par rapport à 2019.

Par ailleurs **68,5 % des candidats ont obtenu une mention** assez bien, bien ou très bien, soit une hausse de 21,3 points.

Pour le **second groupe d'épreuves, 421 candidats**, soit 6,0 % des élèves, sont **convoqués**.

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite académique	Variation académique 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	980	888	90,6 %	+ 6,8
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	2 317	2 138	92,3 %	+ 13,9
SCIENTIFIQUE (S)	3 740	3 520	94,1 %	+ 17,4
TOTAL	7 037	6 546	93,0 %	+ 14,7

Part d'élèves ayant obtenu une mention (%)	2019	2020	Variation 2019-2020 (en points)
Assez bien (AB)	23,0	29,7	+ 6,7
Bien (B)	14,7	22,6	+ 7,9
Très bien (TB)	9,5	16,2	+ 6,7
TOTAL	47,2	68,5	+ 21,3

Taux de réussite par département

ARDENNES	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	179	153	85,5 %	+ 4,7
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	488	448	91,8 %	+ 16,4
SCIENTIFIQUE (S)	639	606	94,8 %	+ 19,6
TOTAL	1 306	1 207	92,4 %	+ 16,2

AUBE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	249	221	88,8 %	+ 2,5
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	460	435	94,6 %	+ 13,4
SCIENTIFIQUE (S)	819	769	93,9 %	+ 15,8
TOTAL	1 528	1 425	93,3 %	+ 12,8

MARNE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	460	430	93,5 %	+ 9,7
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	1 114	1 020	91,6 %	+ 13,5
SCIENTIFIQUE (S)	1 807	1 710	94,6 %	+ 18,2
TOTAL	3 381	3 160	93,5 %	+ 15,5

HAUTE-MARNE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	92	84	91,3 %	+ 5,3
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	255	235	92,2 %	+ 12,0
SCIENTIFIQUE (S)	475	435	91,6 %	+ 13,8
TOTAL	822	754	91,7 %	+ 12,2

LE BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SÉRIES STHR, ST2S, STD2A, STI2D, STL, STMG ET TMD

À l'issue du premier groupe du baccalauréat technologique, **87,0 % des élèves sont admis**, soit **une hausse de 12,7 points** par rapport à 2019.

Par ailleurs **58,3 % des candidats ont obtenu une mention** assez bien, bien ou très bien, soit une hausse de 21,9 points.

Pour le **second groupe d'épreuves, 277 candidats**, soit 10,0 % des élèves, sont **convoqués**.

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite académique	Variation académique 2019-2020 (en points)
STHR	30	28	93,3 %	+ 7,6
ST2S	424	412	97,2 %	+ 16,1
STD2A	105	104	99,0 %	+ 17,5
STI2D	660	583	88,3 %	+13,2
STL	127	121	95,3 %	+ 12,8
STMG	1 414	1 151	81,4 %	+ 11,5
TMD	15	15	100,0 %	0
TOTAL	2 775	2 414	87,0 %	+ 12,7

Part d'élèves ayant obtenu une mention (%)	2019	2020	Variation 2019-2020 (en points)
Assez bien (AB)	24,4	36,6	+ 12,2
Bien (B)	9,8	17,8	+ 8,0
Très bien (TB)	2,2	3,9	+ 1,7
TOTAL	36,4	58,3	+ 21,9

Lexique :

- **STHR** : *Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration*
- **ST2S** : *Sciences et technologies de la santé et du social*
- **STD2A** : *Sciences et technologies du design et des arts appliqués*
- **STI2D** : *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable*
- **STL** : *Sciences et technologies de laboratoire*
- **STMG** : *Sciences et technologies du management et de gestion*
- **TMD** : *Techniques de la musique et de la danse*

Taux de réussite par département

ARDENNES	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR	30	28	93,3 %	+ 8,0
ST2S	58	57	98,3 %	+ 9,2
STD2A				
STI2D	104	95	91,3 %	+ 11,5
STL	18	18	100,0 %	+ 10,0
STMG	318	257	80,8 %	+ 10,7
TMD				
TOTAL	528	455	86,2 %	+ 9,8

AUBE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR				
ST2S	49	46	93,9 %	+ 15,4
STD2A	28	28	100,0 %	+ 14,3
STI2D	111	97	87,4 %	+ 12,2
STL	48	48	100,0 %	+ 18,3
STMG	376	326	86,7 %	+ 16,8
TMD				
TOTAL	612	545	89,1 %	+ 15,3

MARNE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR				
ST2S	212	205	96,7 %	+ 14,3
STD2A	31	31	100,0 %	+ 9,7
STI2D	296	252	85,1 %	+ 11,9
STL	61	55	90,2 %	+ 9,5
STMG	532	414	77,8 %	+ 8,8
TMD	15	15	100,0 %	0
TOTAL	1 147	972	84,7 %	+ 10,9

HAUTE-MARNE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR				
ST2S	105	104	99,0 %	+ 23,8
STD2A	46	45	97,8 %	+ 25,1
STI2D	149	139	93,3 %	+ 18,1
STL				
STMG	188	154	81,9 %	+ 9,4
TMD				
TOTAL	488	442	90,6 %	+ 16,5

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL*

À l'issue du premier groupe du baccalauréat professionnel, **86,4 % des candidats sont admis**, soit une **hausse de 12,7 points** par rapport à 2019.

Par ailleurs 66,0 % **des candidats ont obtenu une mention** assez bien, bien ou très bien, soit une hausse de 23,7 points.

Pour le **second groupe d'épreuves**, 171 candidats, soit 4,6 % des élèves, sont **convoqués**.

** Les résultats sont partiels, compte-tenu du pilotage par d'autres académies de certaines séries du baccalauréat professionnel.*

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite académique	Variation académique 2019-2020 (en points)
Domaine de la production*	1 583	1 375	86,9 %	+ 12,7
Domaine des services**	2 118	1 823	86,1 %	+ 12,7
TOTAL	3 701	3 198	86,4 %	+ 12,7

Part d'élèves ayant obtenu une mention (%)	2019	2020	Évolution 2019-2020 (en points)
Assez bien (AB)	29,0	38,0	+ 9,0
Bien (B)	11,1	23,0	+ 11,9
Très bien (TB)	2,2	5,1	+ 2,9
TOTAL	42,3	66,0	+ 23,7

** 33 spécialités de production :*

*Accompagnement et soins à la personne
Artisanat et métiers d'art
Bio-industries de transformation
Boucher-charcutier-traiteur
Boulangier-pâtissier
Chaudronnerie
Communication visuelle pluri-médias
Commercialisation des services en restauration
Commerce
Conducteur transport routier
Cuisine
Énergie électrique
Environnement nucléaire
Esthétique-cosmétique-parfumerie
Étude et définition de produits industriels
Fonderie
Géomètre*

*Gros œuvre
Intervention sur le patrimoine bâti
Maintenance des équipements
Maintenance des matériels
Maintenance des véhicules
Métiers de la mode
Métiers de la menuiserie
Pilote ligne de production
Plastiques et composites
Réparation des carrosseries
Systèmes électroniques numériques
Systèmes énergétiques et climatiques
Techniques et bâtiment
Technicien du froid
Traitement des matériaux
Travaux publics*

*** 9 spécialités de service :*

*Gestion-administration
Hygiène propreté stérilisation
Logistique
Lunette optique
Métiers de la sécurité*

*Production imprimée graphique
Service de proximité et vie locale
Transport
Vente, accueil, relation client*

Taux de réussite par département

ARDENNES	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Évolution 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	342	305	89,2 %	+ 14,0
Domaine des services	427	382	89,5 %	+ 19,1
TOTAL	769	687	89,3 %	+ 16,7

AUBE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Évolution 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	368	316	85,9 %	+ 11,5
Domaine des services	483	415	85,9 %	+ 9,1
TOTAL	851	731	85,9 %	+ 10,1

MARNE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Évolution 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	670	586	87,5 %	+ 15,4
Domaine des services	952	823	86,4 %	+ 11,1
TOTAL	1 622	1 409	86,9 %	+ 12,9

HAUTE-MARNE	Candidats présents	Admis 1 ^{er} groupe	Taux de réussite départemental	Évolution 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	203	168	82,8 %	+ 4,8
Domaine des services	256	203	79,3 %	+ 14,5
TOTAL	459	371	80,8 %	+ 9,8

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Le calendrier

Les oraux de rattrapage sont prévus du 8 au 10 juillet 2020.

Les résultats seront communiqués le 10 juillet. Ils seront également en accès libre sur le site académique www.ac-reims.fr où les candidats pourront consulter l'ensemble de leurs notes.

Les conditions pour se présenter à l'oral pour le second groupe d'épreuves

Les épreuves du second groupe dit de rattrapage sont maintenues pour les candidats au **baccalauréat général et technologique** dont la note globale à l'examen à l'issue des épreuves du premier groupe est supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 sur 20.

Pour les candidats au **baccalauréat professionnel** dont la note moyenne globale est supérieure à 8 et inférieure à 10 sur 20, et dont la note à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle définie pour la spécialité est au moins égale à 10 sur 20, l'oral de contrôle est maintenu.

Les épreuves

Pour le **baccalauréat général et technologique**, les épreuves orales se déroulent selon les modalités réglementaires habituelles. À l'issue du premier groupe d'épreuves, après avoir pris connaissance de ses notes, le candidat choisit deux enseignements au maximum parmi ceux qui ont fait l'objet d'enseignements obligatoires au cours du cycle terminal. Le candidat passe une épreuve orale dans chacun de ces deux enseignements.

Les deux notes d'épreuves de contrôle du second groupe ne sont prises en compte que si elles sont supérieures aux notes obtenues à l'issue du premier groupe. Elles sont ensuite affectées des coefficients prévus par les textes.

Pour le **baccalauréat professionnel**, l'épreuve de contrôle consiste, comme le prévoit la réglementation, en deux interrogations d'une durée de 15 minutes chacune, chaque interrogation étant précédée d'une préparation d'une durée de 15 minutes. Les interrogations portent, au choix du candidat, sur le français ou l'histoire-géographie ou les mathématiques ou la physique-chimie et/ou en enseignement professionnel. Les candidats qui obtiennent une note au moins égale à 10 sur 20 à l'issue de l'épreuve de contrôle sont déclarés admis, après délibération du jury. Cette note est la moyenne de la note obtenue à l'épreuve de contrôle et de la note moyenne obtenue à l'examen.

Afin de tenir compte de la période de fermeture des établissements, les chefs d'établissement et les directeurs d'organisme de formation professionnelle établiront une fiche attestant des parties du programme ayant pu être traitées. Les candidats convoqués aux épreuves orales devront la présenter aux examinateurs qui adapteront alors les sujets d'interrogation proposés.

L'organisation des épreuves orales respecte scrupuleusement le protocole sanitaire en vigueur.



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE REIMS

1, rue Navier 51082 Reims cedex
Téléphone : 03.26.05.69.69

OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

Nous suivre :

 twitter.com/AcReims
 facebook.com/academie.reims
 instagram.com/academie.reims



www.ac-reims.fr

CONTACT PRESSE

Isabelle Quilbé Da Silva

Attachée de presse – cabinet du rectorat
Tél. 03 26 05 69 82 | Port. 06 73 51 32 65

relation-presse@ac-reims.fr

© Rectorat de l'académie de Reims

Édition : juillet 2020

Directrice de la publication : Agnès WALCH MENSION-RIGAU

Photographies : © Philippe Devernay - MENJ, Rectorat de l'académie de Reims, 2019